

# Les sages-femmes se mobiliseront le 14 novembre avec les autres professionnels et les usagers

Plus aucun type de maternité n'est à l'abri d'un arrêt ou d'une restriction de l'autorisation d'activité et les fermetures s'enchaînent. L'impact est alors majeur sur les professionnelles et les usagers : femmes, nouveaux nés et couples.

Dans les maternités qui échappent à la faux, la charge de travail se densifie toujours plus, les heures supplémentaires explosent, les congés et jours de repos sont de plus en plus difficiles à prendre. Les patientes sont trop souvent exposées à des conditions de prise en charge inadmissibles ce qui met à mal tout ce qui fait sens pour les professionnels de santé.

Il y a évidemment un combat spécifique à mener pour la profession, mais rien ne sera possible si nos établissements et le système de santé n'obtiennent pas tous les moyens nécessaires.

La loi de finance de la sécurité sociale pour 2020 annonce une hausse de 2,1% de l'ONDAM hospitalier. C'est un trompe l'œil : cela aboutira en fait à une baisse des moyens pour nos maternités puisque le coût de la demande de soins est en hausse de 4,5% et l'inflation de 1%. Au final, prêt d'un milliard manquera pour répondre aux besoins.

En fait, le gouvernement prend de l'argent à la santé pour financer certaines largesses offertes à ses «amis».

A cela s'ajoute Le plan « urgences » qui ne répond même pas aux demandes légitimes des personnels des urgences et du SAMU et dont le financement se fera en retirant des moyens aux autres services. Une fois de plus, on déshabille Pierre pour mal habiller Paul !

Les sages-femmes demandent toujours :

- Une reconnaissance pleine et entière de leur statut de profession médicale y compris dans toutes les instances et à l'université
- Une juste rémunération au niveau de leur statut de profession médicale et leurs responsabilités
- L'attribution de la prime spécifique « urgences » dont elles sont injustement exclues,
- La fin de la précarisation de la profession et un nombre de professionnels suffisant

pour exercer en sécurité,

- Les moyens pour mener certains projets et de participer à la gouvernance des structures où elles exercent,
- Une réflexion sur leur formation qui doit intégrer un troisième cycle court, sur leur domaine de compétence qui pourrait être conforté, et plus largement sur le renforcement de leur place dans le système de santé

Rien ne s'obtient sans mobilisation et les sages-femmes le savent !

le 14 novembre, aux côtés des autres professionnels médicaux, des soignants et des usagers, elles défendront partout leur profession, l'hôpital public et un système de santé dédié à l'intérêt général.

